

# Prévention des infections nosocomiales et qualité des soins

## ► Objectifs

- Apporter les bases méthodologiques, les connaissances théoriques et les modalités pratiques permettant la mise en place d'une démarche de prévention des infections associées aux soins, intégrée dans la démarche qualité-gestion des risques, principalement dans les établissements de santé publics et privés, les établissements médicaux-sociaux, mais aussi pour les sites de soins en dehors des établissements de santé

## ► Programme

**Réunion d'information** - Novembre

### MODULE 1

N. FREBOURG (1 jour à distance) - Novembre

- Infections nosocomiales : aspects microbiologiques

### MODULE 2

H. MARINI (2 jours dont 1 à distance) - Novembre

- Surveillance des infections associées aux soins, investigation des situations épidémiques

### MODULE 3

N. FREBOURG (2 jours dont 1 jour à distance) - Décembre

- Antibiotiques et bactéries multirésistantes, antibioprophylaxie chirurgicale, bactéries multirésistantes

### MODULE 4

V. MERLE (2 jours dont 1 à distance) - Janvier

- Bases statistiques pour l'hygiène

### MODULE 5

V. MERLE (2 jours dont 1 à distance) - Janvier

- Méthodes qualité - Gestion des risques

### MODULE 6

M. NOUVELLON (3 jours dont 1 à distance) - Février

- Prévention des infections nosocomiales : l'environnement

### MODULE 7

L. GUET (3 jours dont 1 à distance) - Mars

- Prévention des infections nosocomiales : les soins

### MODULE 8

M. LAURENT (2 jours dont 1 à distance) - Mars

- Prévention des infections : désinfection, stérilisation, asepsie

### MODULE 9

H. MARINI (2 jours dont 1 à distance) - Avril

- Organisation de la lutte contre les infections associées aux soins en France

**Examen écrit** - Mai

**Rendu de mémoire** - Septembre

**Soutenance de mémoire** - Octobre

## ► Public concerné & Pré-requis

- Formation initiale : à partir du niveau Master 1, ou 4ème année d'études médicales, pharmaceutiques ou maïeutique
- Professionnel(le) de la santé (en particulier IDE et cadre, président(e) de CLIN) kinésithérapeute et professionnel(le) ayant validé une licence ou disposant d'un niveau jugé équivalent par le responsable pédagogique : une ancienneté de 3 ans d'expérience professionnelle et une implication personnelle dans une activité d'hygiène sont requis.

## ► Responsable pédagogique

- Pr Véronique MERLE  
Professeur des universités-Praticien hospitalier  
Université de Rouen Normandie / CHU de Rouen  
veronique.merle@chu-rouen.fr
- Secrétariat : Christine PRIGENT  
CHU de Rouen - Département d'épidémiologie et de santé publique  
1 rue de Germont 76031 Rouen cedex  
Tél. : 02 32 88 88 82  
christine.prigent@univ-rouen.fr

## ► Moyens pédagogiques

Les regroupements présentiels ont lieu dans l'amphithéâtre Pillore du CHU de Rouen, qui dispose d'un équipement informatique (ordinateur, vidéoprojecteur, accès internet) et d'un tableau blanc. Par ailleurs les participants visitent, à l'occasion des regroupements, le laboratoire de bactériologie, le laboratoire d'hygiène, ainsi que le service de stérilisation du CHU de Rouen. Les apprentissages sont transmis aux étudiants par différents moyens, associés suivant les thématiques : exposé, partage d'expérience avec un professionnel de terrain, études de cas et exercices. Les corrigés des études de cas et exercices sont fournis après le regroupement, sur la plate-forme d'enseignement à distance.

## Prévention des infections nosocomiales et qualité des soins

### ► Évaluation et sanction de la formation

La formation est sanctionnée par une évaluation finale associant :

- Epreuve écrite finale en avril-mai sur des questions en rapport avec les 9 modules soit 60% de la note totale
- Présentation orale en octobre d'un mémoire écrit concernant une étude ou une action d'hygiène soit 40% de la note finale de Prévention des Infections Nosocomiales et Qualité des Soins.

Les participants ayant obtenu la moyenne à la note finale globale se verront délivrer un Diplôme Universitaire Prévention des Infections Nosocomiales et Qualité des Soins.

L'examen écrit vise à évaluer si le participant a acquis les connaissances, et les compétences (raisonnement, organisation, communication) nécessaire à la profession d'hygiéniste.

Le mémoire doit porter sur un thème d'hygiène abordé et concerner un travail mené dans son établissement (le participant coordonne ce travail, ou bien y participe majoritairement). Le sujet de recherche doit être utile à l'établissement du professionnel. L'évaluation du mémoire déterminera si le participant a correctement perçu les enjeux d'un problème d'hygiène dans son établissement, a su proposer une méthode adaptée pour répondre à la problématique en conformité avec la réglementation en lien avec les acteurs institutionnels, a su mettre en œuvre cette méthode, obtenir des résultats et les mettre en perspective au sein de son établissement pour proposer un programme d'action à son établissement. La qualité de la présentation orale permet d'évaluer les capacités de communication qui sont importantes pour un hygiéniste.

Evaluation de la formation par le participant : dans ce cas l'évaluation porte sur la mesure de la satisfaction du participant sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Ex : Questionnaire d'appréciation (papier ou en ligne)

### ► Qualité des formateurs

La formation est sous la responsabilité pédagogique du Pr Véronique Merle, PU-PH en Epidémiologie, Economie de la santé, Prévention à l'UFR Santé de Rouen, et praticien en hygiène au CHU de Rouen.

Les modules 1 et 3 sont coordonnés par le Dr Noëlle Frebourg, médecin bactériologiste au CHU de Rouen,

Les modules 2 et 5 sont coordonnés par le Pr Véronique Merle Les modules 4 et 9 sont coordonnés par le Dr Hélène Marini, PH en hygiène au CHU de Rouen.

Le module 6 est coordonné par le Dr Christine Chefson Girault, PH en pharmacie responsable du Laboratoire d'Hygiène au CHU de Rouen,

Le module 7 est coordonné par le Dr Laurence Guet, PH en hygiène, responsable de l'antenne rouennaise du CPIAS Normandie

Le module 8 est coordonné par le Dr Marc Laurent, PH en pharmacie responsable de la Stérilisation au CHU de Rouen.

### ► Durée et modalités d'organisation

- Une année universitaire soit 107h : ½ journée de présentation de la formation + 9 journées de regroupement (une par module) + 8 journées à distance
- Assiduité obligatoire aux 9 modules
- Début de la formation en novembre et fin de la formation en octobre

Cette formation a lieu à l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie et au CHU- Hôpitaux de Rouen

Renseignements Retrait des dossiers	Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé Tél. : 02 35 14 60 79 sante.fc@univ-rouen.fr  Conseillère formation : Marie-Laure CAUDRON Université de Rouen Normandie - CFC 17 rue Lavoisier 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex
Calendrier	Examen écrit : avril Date limite pour rendre les mémoires : septembre
Durée	1 année universitaire soit 108h : 1 demi-journée de présentation + 9 journées de regroupement + 9 journées à distance
Validation	Assiduité obligatoire aux 9 modules Épreuve écrite sur des questions en rapport avec les 9 modules : 60% de la note finale Présentation orale d'un mémoire écrit
Tarif	Nous consulter
Lieux	UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie

## Prévention des infections nosocomiales et qualité des soins

### ► Spécifique FOAD

#### **Nature des travaux demandés au stagiaire & temps estimé pour les réaliser**

Acquisition de connaissances en amont des regroupements, suivant les thématiques des modules, permettant de travailler sur des études de cas durant les regroupements. Les étudiants disposent d'un diaporama de présentation de tous les modules, et d'objectifs pédagogiques détaillés leur permettant de bien identifier les connaissances à acquérir avant le regroupement.

Le temps de travail théorique nécessaire hors regroupement est précisé pour chaque module : une journée pour les modules 3, 4, 5 et 8, deux journées pour les modules 6 et 7, soit au total 8 journées de travail en enseignement à distance hors regroupement. Il n'y a pas de temps de travail hors regroupement pour les modules 1 et 2.

#### **Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD**

Les acquisitions des participants en enseignement à distance sont évaluées par leur participation aux exercices et études de cas, ainsi que par des séances de questions-réponses en présentiel pour les thématiques ne faisant pas l'objet d'études de cas. Pour certaines thématiques, des quizz sont disponibles sur la plate-forme pour permettre aux étudiants de vérifier qu'ils ont bien acquis les connaissances visées.

#### **Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire**

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :

Les étudiants bénéficient :

- De l'aide de l'équipe du Département de Formation Continue de l'Université pour tous les aspects techniques d'accès aux contenus sur la plate-forme
- De l'aide d'une secrétaire coordonnatrice au CHU pour les questions pratiques concernant le contenu des cours et l'organisation de la formation : date de mise à disposition des contenus, précisions sur les contenus à travailler plus particulièrement avant le regroupement, ...
- De l'aide des enseignants et du responsable pédagogique pour toute question sur les thématiques abordées et le déroulé de la formation.

Les stagiaires disposent pour cela des coordonnées email des personnes référentes au DFC, de la secrétaire coordonnatrice au CHU, et du responsable pédagogique.

Un forum de discussion et questions est par ailleurs disponible auquel sont abonnés la secrétaire coordonnatrice et l'enseignant responsable de la formation, ce qui leur permet de répondre à des questions même s'ils ne sont pas sollicités directement.

Les demandes d'assistance font l'objet d'une réponse dans les 24 heures ouvrables.

Par ailleurs, les étudiants bénéficient en début d'année universitaire d'une formation à l'utilisation de la plate-forme FOAD, en présentiel dans une salle informatique du DFC